

La revue de la
participation
citoyenne
de Vitry-sur-Seine

À votre avis

N°2 - Septembre 2021

Opération d'intérêt national aux Ardoines

Vitry monte sur Seine



Epa Orsa

Informer, comprendre pour choisir # Sonder, consulter
avant d'agir # Associer, concerter pour bâtir collectivement
Coconstruire, élaborer ensemble un projet.



édito

Construire ensemble les meilleures réponses à nos besoins

Notre ville est notre bien commun, le cadre où s'inscrivent notre vie quotidienne et nos projets d'avenir. L'air que l'on respire, l'eau que l'on boit, la gestion quotidienne de nos déchets, nos modes de déplacement ... c'est sur ces questions essentielles que nous vous invitons à échanger en cette rentrée, pour construire ensemble les meilleures réponses à nos besoins. Notre histoire commune est liée à la Seine. Grâce à la mobilisation de monsieur le Maire et de toute la municipalité, le vaste projet d'aménagement des Ardoines peut repartir. C'est maintenant à nous tous, Vitriotes et Vitriots, de prendre la parole pour inventer et dessiner notre retour au fleuve, et ainsi se saisir de toutes les opportunités que nous ouvre notre potentiel. Ensemble, montons sur Seine !



Fatmata Konaté
Adjointe au maire
à la participation
citoyenne



Aménagement des Ardoines

Poursuivons ensemble le projet

Les Ardoines sont en passe de connaître une mutation radicale, avec l'arrivée de logements, de bureaux, d'espaces verts, d'équipements publics et de moyens de transport. De nouvelles concertations s'ouvrent.



Vous connaissez les Ardoines, leurs terres industrielles, leurs friches et leurs voies ferrées ? Là, demain, de nouveaux logements, sites d'activité économique et équipements viendront prolonger le tissu urbain vitriot existant. Ce territoire de 300 hectares porte en effet les opérations phare de l'opération d'intérêt national (OIN) Orly-Rungis-Seine-Amont (ORSA) initiée en 2007 sur 11 communes le long de la Seine.

L'OIN des Ardoines est le plus gros projet de transformation de Vitry, et l'un des plus importants d'Île-de-France !

L'organisme aménageur EPA-Orsa est désormais chargé d'acquérir les terrains, les dépolluer, les remembrer et monter des projets avec des promoteurs pour les allouer à du logement ou de l'activité. Une nouvelle gare, en construction, sera desservie par les futurs métro du Grand Paris et bus TZen. Des aménagements de voirie et architecturaux spécifiques sont de plus prévus face au caractère inondable du périmètre.

Le projet relancé

Après deux ans à l'arrêt à la demande de la ville, l'OIN des Ardoines a été

relancée en juin dernier suite à l'obtention de nouvelles garanties pour les Vitriot.e.s. Notamment, la nécessité de consulter les habitants de la ville sur les aménagements futurs, à chaque phase, est réaffirmée. Quelle vision de la ville pour demain sur la ZAC Gare Ardoines, à dominante économique, et sur la ZAC Seine Gare Vitry, à dominante résidentielle ? Quelle continuité avec le reste de la ville, alors que le projet renégocié réaffirme justement des engagements chers aux yeux des Vitriot.e.s sur le logement social, les possibilités d'achat de logement, la création d'emplois, le cadre de vie ?

Vous pouvez dès à présent participer à de nouvelles étapes de concertation, pour que ce nouveau quartier de ville se construise avec vous.

participationcitoyenne.vitry94.fr

Des engagements pour répondre aux besoins des Vitriot.e.s

Plusieurs mois de négociation ont abouti, le 28 juin dernier, à la signature par la ville d'une convention de partenariat renforcé et d'une convention financière avec l'EPA-Orsa et l'État. La municipalité a notamment obtenu le déclenchement du processus pour le départ du dépôt pétrolier via une déclaration d'utilité publique.

Les engagements réaffirmés :

- Une priorité en matière de développement économique et la nécessité de créer des emplois
- Une programmation de 40% de logements familiaux sociaux
- Un tarif plafond du mètre carré de logement à l'achat, entériné par une charte promoteurs, (plafond actuel : 3700 euros/m²)
- Un accès prioritaire aux programmes de logements pour les Vitriot.e.s dans les premiers mois de mise en vente, avec une décote
- Un parc vert de 5 hectares (lancement d'une étude)

La capacité d'investissement dans la ville existante préservée

Élément central de la renégociation, un lissage de la participation financière annuelle de la ville a été décidé. Fixée à 4,74 millions d'euros par an pour toute la durée du projet (jusqu'en 2038), cette participation est le reste à charge financé par la Ville pour l'opération : à la fois pour les équipements publics (écoles, gymnases...) et pour la mise en œuvre du projet d'aménagement. Cela permet à la ville de conserver la capacité d'action et d'investissement pour répondre aux besoins des quartiers actuels.



Grandes dates du projet

2007
création de l'OIN

2012
création des deux ZAC

2015/2016
révision du projet

le projet est rendu moins dense : baisse d'un tiers du nombre de m² créés

2017
signature des CIN
(contrats d'intérêt national) pour les deux ZAC

2019
pause du projet
La municipalité met le projet en pause car son financement n'est pas soutenable pour la ville

Juin 2021
renégociation
à l'issue d'une renégociation, deux nouvelles conventions relancent le projet sur un nouveau mécanisme de financement et avec de nouveaux engagements en faveur des Vitriot.e.s

Horizon 2024
livraison
du premier groupe scolaire et des premiers logements sur le secteur Descartes de la ZAC Gare Ardoines

Horizon 2025
arrivée du métro
du Grand Paris (ligne 15) et du bus de nouvelle génération Tzen 5 qui relie la Bibliothèque nationale de France et Choisy-le-Roi

Avec environ **7900 logements**, **20 000 emplois prévus**, **des services publics et des espaces verts**, l'essentiel de la partie opérationnelle du projet est concentrée sur deux Zones d'aménagement concerté





Epa Orsa



Epa Orsa



Epa Orsa



Alexbonmaison.com



Sylvain Lefeuvre

Les grands projets des Ardoines en images

❶ Sogaris, hôtel d'activité de 36000 m² végétalisé sur ses 4 façades, agriculture urbaine en toit

❷ Pont de franchissement des voies ferrées, réhaussement de la rue Léon Geffroy (5m) et raccord avec le pont

❸ Gare intermodale des Ardoines (RER, métro du Grand Paris, bus Tzen)

❹ L'aménagement garantira des espaces verts de détente

❺ Collège Josette et Maurice Audin (650 élèves) par l'architecte Rudy Ricciotti inauguré en 2019



Sylvain Lefeuvre

en chiffres

300^{ha}

c'est la superficie de l'OIN (dont 100 ha en ZAC). C'est plus d'un quart de Vitry.

100 000

c'est le nombre de voyageurs par jour prévu à la gare Ardoines (aujourd'hui : 10 000)

20 000

nouveaux emplois prévus

40%

de logements sociaux

Quel coût et qui finance ?

Le projet devrait bénéficier d'un milliard d'euros d'investissements publics et privés. Côté public, dans le montage du projet, la part de l'Etat est fixée à 30,5 millions d'euros (20,5 millions d'euros + 10 millions d'euros de soutien à l'investissement local, subvention au bénéfice de la Ville), celle

de la ville à 14,9 millions d'euros et celle du département à 13,2 millions d'euros. Pour Vitry, d'autres besoins en financements sont induits par l'arrivée de nouveaux habitants et la nécessité de créer des services publics. Notamment, la construction de 5 écoles est prévue sur la durée du projet, ainsi que celle de

gymnases. Dans le cadre des nouveaux accords avec l'Etat et l'EPA-Orsa, la ville a obtenu la mise en place d'un comité des financeurs pour identifier et solliciter d'autres sources de financements.



Pierre Bell-Lloch
Maire de
Vitry-sur-Seine

parole d'élus

Pourquoi avoir exigé de renégocier le projet ?

Le projet aux Ardoines nécessite la construction d'écoles, d'équipements sportifs, de logements sociaux. Nous n'étions plus capables de porter les investissements demandés, avec 8 millions d'euros par an de dotations de l'Etat en moins depuis 2017. Désormais, c'est établi, la ville n'aura pas à mettre plus de 4,74 millions d'euros par an. L'autre point, c'est que l'OIN, au-delà de l'intérêt pour la collectivité nationale, doit profiter aux habitants de Vitry. C'est le sens des engagements obtenus sur le logement ou l'emploi. Et avec le lissage financier, nous

allons pouvoir également investir dans le renouvellement urbain de quartiers actuels.

Quel est le sens des engagements concernant le dépôt pétrolier et le parc vert ?

Pour le dépôt pétrolier, la déclaration d'utilité publique est la première étape vers son départ et vaut pour nous engagement de l'Etat à racheter le terrain à l'issue de la procédure. Pour le parc, l'étude est lancée et, d'ici un an ou deux, un emplacement sera défini. C'est important car cette opération aux Ardoines sera forcément dense, nous devons être sûrs que les Vitriots auront un espace pour s'oxygéner.

Dans la concertation, sur quoi seront entendus les habitants ?

La concertation permettra de faire comprendre aux décideurs, architectes, urbanistes, comment on vit dans les quartiers et de quoi on a besoin. Bien qu'experts, ils n'en ont pas forcément conscience. Les experts du quotidien, ce sont les habitants ! Dans un autre sens, les Vitriots pourront mieux cerner la réalité financière des projets, et peut-être accepter qu'une certaine densification est inéluctable. Il ne s'agit plus là d'un bétonnage à la façon des années 60, mais d'une manière pensée face aux défis actuels, intégrant des circulations douces et la trame verte et bleue.



8 septembre, 19h

Hôtel de ville
Réunion d'information sur l'OIN

17 septembre, 19h

Lieu à préciser
Réunion d'information sur la ZAC Seine Gare et de concertation sur les usages des espaces publics du secteur Gare

24 septembre, 19h

Centre technique municipal
25, rue du Bel-Air, Vitry-sur-Seine
Réunion d'information sur la ZAC Gare Ardoines et en particulier le secteur Descartes

21 octobre, 19h

Lieu à préciser
Réunion de concertation sur le projet AQUIPIERRE



Collecte pneumatique : pour ou contre son extension ?

Sylvain Lefeuvre

Mis en service en 2015, le système de collecte pneumatique entre dans sa dernière phase d'extension soumise à l'avis des habitants : faut-il finaliser le projet et raccorder le quartier Commune-de-Paris à ce réseau d'aspiration souterrain des déchets déjà actif sur trois autres quartiers de la ville ?

Barcelone, Lisbonne, Copenhague... font partie des quelques villes européennes ayant adopté la collecte pneumatique des déchets. Vitry-sur-Seine les rejoint en 2015, devenant ainsi avec Romainville, Issy-les-Moulineaux et Paris, l'une des pionnières françaises en la matière. Coûteux mais performant, ce système de collecte des déchets porte la promesse d'améliorer la propreté et la qualité de vie dans les quartiers. Son principe est simple : rendre accessible des bornes dans lesquelles les déchets déposés sont automatiquement aspirés via un réseau souterrain jusqu'à un terminal de collecte.

Des conditions d'implantation

Parce qu'elle implique la construction d'un réseau souterrain de transport des déchets, la collecte pneumatique est adaptée à certaines configurations seulement : périmètre restreint et densité urbaine afin de maîtriser les coûts des travaux et de fonctionnement. Elle est ainsi particulièrement adaptée aux habitats collectifs où les bornes peuvent être placées à l'intérieur même des bâtiments ou en extérieur, au pied des immeubles.

4 quartiers ciblés

Signé en 2011 avec le groupement d'entreprises Suez-Ros Roca, le mar-

ché prévoit la desserte de quatre secteurs géographiques au sud de la ville, répartis en deux tranches de travaux :

- d'abord les quartiers 8-mai-45, Balzac et la ZAC Rouget-de-Lisle où le raccordement est déjà réalisé
- puis Commune-de-Paris

A vos votes !

Avant de lancer les travaux dans ce quatrième et dernier secteur, Commune-de-Paris, la municipalité souhaite ainsi sonder l'opinion de l'ensemble des habitants, à l'aune des premiers éléments de bilan rassemblés et de l'avis recueilli lors de rencontres en juin 2021 avec les habitants du secteur concer-

né. Pour réfléchir ensemble à l'avenir de ce projet inédit à l'échelle nationale, un vote en ligne est ouvert tout le mois de septembre.

**Favorable ou non
à la finalisation du projet ?
Faites entendre
votre voix sur
participationcitoyenne.vitry94.fr**

La collecte pneumatique en dates

Juin 2015
**Mise en service
du terminal**
et des premières bornes
du secteur 8-mai-1945

Mai 2017 - nov. 2018
Mise en service
des premières bornes de
la ZAC Rouget-de-Lisle et
du secteur Balzac

Juin 2021
Recueil des avis
des habitants du secteur
Commune-de-Paris

**Du 30 août au
30 septembre 2021**
Vote en ligne
relatif à la finalisation
du projet (raccordement
du secteur Com-
mune-de-Paris)

Septembre 2021
Portes ouvertes
du terminal de collecte
pneumatique
Vendredi 3 : 17h-19h
Samedi 11 : 14h - 16h
Mercredi 15 : 16h-18h
Mardi 21 : 17h-19h

Janvier 2022
Début des travaux
de raccordement
Commune-de-Paris
si le projet est retenu

en chiffres

273

bornes en service

123

points de collecte

5 000

logements et 12 000 habitants bénéficiaires

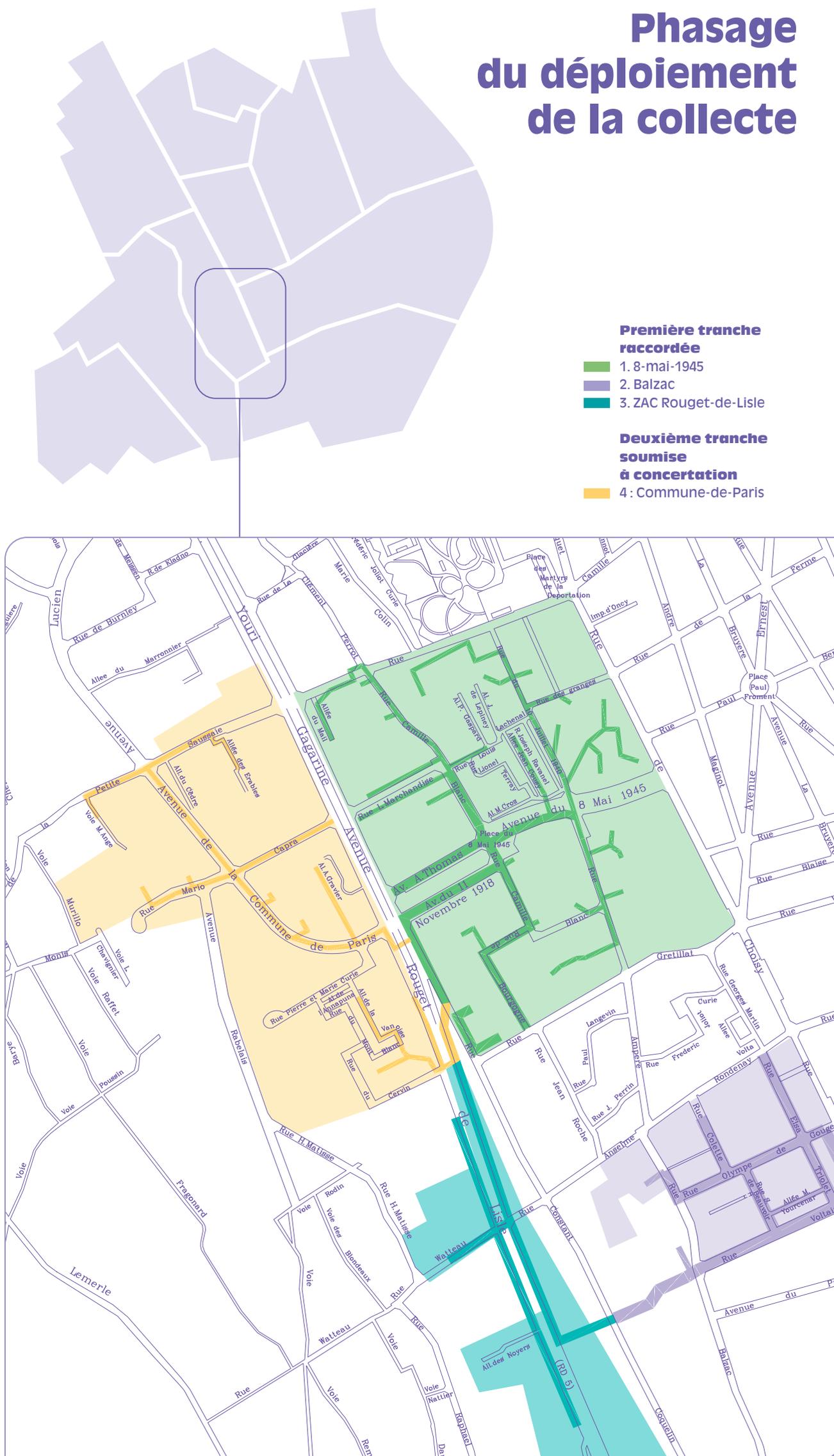
2 853

tonnes de déchets collectées en 2020

55%

des déchets collectés recyclés

Phasage du déploiement de la collecte



Collecte pneumatique et sélective

Parmi les papiers et emballages collectés via le système de collecte pneumatique en 2020, plus de la moitié a pu être recyclée après passage au centre de tri. Le taux de captage des collectes sélectives, qui mesure la quantité de papiers et emballages détournée des ordures ménagères, y est supérieur à celui observé dans les autres quartiers de la ville : 15% contre 11% en moyenne. Des données encourageantes qui peuvent s'expliquer par la proximité des bornes, leur facilité d'utilisation et plus largement par les nombreuses actions de sensibilisation menées par les animateurs déchets pour accompagner l'arrivée de ce nouveau système de collecte.



Des coûts mais des gains



Pour financer les travaux de la collecte pneumatique, 41 millions d'euros au total – dont 7 millions pour le raccordement de Commune-de-Paris – la collectivité a recours à trois ressources depuis 2009 : l'emprunt, une partie des recettes générées par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, impôt local payé par les propriétaires fonciers de la commune, et enfin des subventions à hauteur de 2,8 millions d'euros.



Pour l'heure, le fonctionnement de la collecte pneumatique n'étant pas encore optimisé, il demeure plus coûteux que celui de la collecte classique. Mais au fur et à mesure du déploiement du réseau, le coût de fonctionnement diminue. Il est ainsi passé de 472€ par tonne de déchets collectée fin 2016 à 274€ par tonne collectée fin 2020. Si la tranche conditionnelle Commune-de-Paris est réalisée le coût devrait descendre aux alentours de 200€ par tonne collectée.



Bien que les premiers retours sur investissements ne puissent encore être observés car le projet n'est pas arrivé à son terme, des gains qualitatifs sont d'ores et déjà constatés : amélioration du tri, de la qualité de vie, et diminution des rejets de gaz à effet de serre liés à la baisse du recours aux camions bennes. Pour les désigner, on parle d'« externalités positives ». Six mois après chaque mise en service, un questionnaire de satisfaction est envoyé aux utilisateurs de ce nouveau système de collecte. 64 % des répondants estiment que la collecte pneumatique a permis une amélioration de la propreté de leur résidence. 84 % des répondants sont satisfaits du système.

Depuis la mise en place de ce système, c'en est fini des nuisibles comme les rats et les odeurs pestilentielles qui remontent encore plus quand il fait chaud l'été.

Lysette
quartier du 8-mai-45

C'est facile à utiliser, il y a moins d'encombrement dans nos rues et une meilleure hygiène. En collecte classique, le travail des éboueurs est difficile, trop de gens jettent à même le sol.

Jacques
quartier du 8-mai-45

Pour gagner en propreté ce sera super ! En plus, le système est déjà implanté dans deux autres quartiers, pourquoi nous n'y aurions pas droit à notre tour ?

Jennifer
Commune-de-Paris

Ces bornes deviennent des zones de dépôts sauvages d'encombrants et de déchets. Tant que certains citoyens dégraderont les rues impunément, les bornes ne changeront rien au cadre de vie.

Jean-Paul
Commune-de-Paris

Ces bornes prendront encore plus de place. Or, il y a trop peu d'espace dans notre résidence, les conteneurs seront sous nos fenêtres alors qu'actuellement, les poubelles sont au sous-sol.

Michel
Commune-de-Paris

Le changement en termes de propreté ne sera pas au rendez-vous car les habitants font trop souvent preuve d'incivisme et de saleté.

Fahd
Commune-de-Paris

Disponible 24h/24

La disponibilité 24h/24 des bornes et leur emplacement à proximité directe des habitants est un atout apprécié des usagers qui facilite le tri des déchets. Les gardiens y trouvent eux aussi leur compte : plus de lourds bacs roulants à manipuler et à nettoyer !

Cadre de vie amélioré

L'amélioration du cadre de vie, la disparition des nuisibles et des nuisances olfactives ou sonores liées au passage des camions bennes font l'unanimité... A condition toutefois que les bornes soient correctement utilisées.

Un enjeu financier

L'enjeu du financement est avancé pour dénoncer un investissement de départ coûteux, des perspectives d'expansion limitées sur le territoire, et des économies de fonctionnement difficilement mesurables pour le moment. D'autant qu'un autre système reste possible, selon les secteurs : les bornes enterrées ou semi-enterrées qui nécessitent cependant l'intervention des camions de collecte au moins trois fois par semaine.

La ZFE*, qu'en pensez-vous ?

Vitry juge le calendrier de mise en œuvre de la ZFE décidé par la métropole intenable. La ville souhaite recueillir les propositions et arguments des Vitriot.e.s en faveur ou défaveur de la ZFE afin de les porter au débat avec le Grand Paris.



*zone à faibles émissions

Depuis le 1^{er} juin 2021, la zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) de la métropole du Grand Paris a franchi un cap supplémentaire. La restriction de circulation des véhicules catégorisés Non classés, Crit'Air 5 et Crit'Air 4 est réglementairement entrée en vigueur sur l'ensemble du territoire de la ZFE-m métropolitaine. Ainsi, les véhicules polluants ne sont plus autorisés à circuler à l'intérieur du cercle que forme l'A86 dans les communes ayant instauré cette ZFE-m.

Il s'agit d'une obligation induite par la loi LOM, loi d'orientation des mobilités, qui doit être concrétisée par un arrêté pris par chaque maire des 79 communes concernées. Le maire de Vitry souhaite consulter sa population avant de prendre cet arrêté.

Pourquoi une concertation ?

Si nous devons nous saisir collectivement de la question urgente de la qualité de l'air, cela ne doit pas être à n'importe quel prix. Pour Vitry, pas question que les avancées en matière d'écologie se fassent au détriment de la population. Or, à ce jour, la réglementation impacte environ 18% du parc automobile de Vitry, soit plus de 6 000 véhicules, et pénalise les familles les plus modestes. À ce stade, Vitry est la troisième ville du Val-de-Marne la plus touchée par le dispositif. Et demain, en raison des nouvelles interdictions de circulation (les véhicules Crit'Air 3 à partir du 1^{er} juillet 2022, Crit'Air 2 à partir du 1^{er} juillet 2024), le poids de la

mesure sera encore plus lourd pour les Vitriot.e.s. D'autant que l'objectif de la MGP est d'atteindre 100 % de véhicules propres en 2030.

Bien sûr, il y a les aides, mais sont-elles suffisantes ? 19 000 euros maximum pour l'achat d'un véhicule propre, neuf ou d'occasion, jusqu'à 6 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique, hydrogène, hybride ou GNV, jusqu'à 1 400 € pour l'achat d'un deux roues et jusqu'à 500 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Auxquelles s'ajoute une prime à la conversion si vous mettez à la casse un ancien véhicule diesel ou essence.

Si Vitry reste favorable à la ZFE lorsque les mesures d'accompagnement et

le réseau de transports seront à la hauteur, les élus jugent le calendrier de mise en œuvre intenable. La ville demande du temps pour débattre avec les Vitriot.e.s. Elle souhaite recueillir leur avis, entendre leurs arguments en faveur ou en défaveur de la ZFE, écouter leurs propositions quant aux moyens de mieux l'intégrer dans la commune, relever leurs idées alternatives pour l'amélioration de la qualité de l'air, porter les réflexions des Vitriot.e.s auprès de la métropole.

L'objectif de la métropole du Grand Paris : atteindre 100% de véhicules propres en 2030

Entre le 25 septembre et 25 octobre, la ville lance une consultation via sa plateforme de participation. Des réunions publiques seront organisées pendant ce temps de débat afin que les idées des Vitriot.e.s pèsent dans les décisions à venir du Grand Paris.

en chiffres

5,6 millions
d'habitants concernés

79
communes situées dans le périmètre

17
jours d'épisodes de pollution par an au sein de la Métropole du Grand Paris

6 600
décès prématurés par an sur le territoire de la métropole

3,62 €
prix de la vignette, à obtenir sur : certificat-air.gouv.fr

Vers une régie publique de l'eau ?



Alexbonnemaison.com

Depuis plusieurs années, 9 villes du Val-de-Marne, dont Vitry, militent pour un retour à une gestion publique de l'eau. Elles souhaitent un meilleur contrôle citoyen de l'eau, ce bien commun de l'humanité. Etes-vous favorable à une régie publique de l'eau pour Vitry ?

Le 1^{er} janvier 2021, les villes d'Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly et Vitry-sur-Seine, regroupées au sein de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand-Orly Seine-Bièvre, ont choisi de ne plus adhérer au Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF). Objectif ? Rompre avec

la délégation de service public confiée à Veolia et replacer l'usager au centre de la politique de l'eau.

Sortir ou non du SEDIF ?

Cependant, pour garantir la continuité du service public et permettre aux 9 communes de consulter les habitants et de prendre collectivement une déci-

sion quant à l'avenir de l'organisation de l'eau, une convention de gestion provisoire a été signée avec le SEDIF. Elle s'achève au 30 septembre 2021.

La fin de cette convention impose qu'un choix soit fait sur le maintien ou la sortie du SEDIF et la création, à l'échéance 2024, d'une régie publique de l'eau.

Le saviez-vous ?

Chaque infrastructure participant du service public de l'eau (réseau de canalisations, usine, pompes etc...) est payée par la facture des usagers. Ces réseaux appartiennent donc aux habitants.

Et ailleurs ?

Grigny, Paris, Nice, Lyon, Grenoble ou Bordeaux ont déjà fait le choix d'une gestion publique de l'eau.

Autant le dire !

L'eau en bouteille coûte 200 à 300 fois plus cher que l'eau du robinet pour une qualité équivalente. De plus, celle-ci crée des déchets plastiques nuisibles pour l'environnement.



313 000 m³

d'eau sont produits par l'usine d'eau potable de Choisy-le-Roy en moyenne par jour

1,96 million

d'habitants sont approvisionnés

Une régie publique vise une maîtrise du prix de l'eau et un meilleur investissement dans les réseaux

Comment fonctionne le service public de l'eau aujourd'hui ?

L'eau de nos robinets provient de l'usine de Choisy-le-Roi. Cette usine appartient au SEDIF et aux 150 communes qui le composent. Son exploitation et l'entretien du réseau de distribution sont confiés au groupe privé Veolia, via une délégation de service public. Une partie du montant des factures d'eau des usagers permet aussi la rémunération des actionnaires de Veolia.

Comment s'organiserait une régie publique ?

La délégation de service public donnée à Veolia prend fin au 1^{er} janvier 2024. Jusqu'à cette date, les communes seront toujours alimentées en eau par l'usine de Choisy-le-Roi. La gestion du réseau de distribution et des relations avec les abonnés reviendra par contre à la régie si ce choix est fait. Après le 1^{er} janvier 2024, la régie publique des 9 communes pourra acheter de l'eau à un autre producteur public et réinvestir 100% du prix payé par l'utilisateur dans le service de l'eau.

Le sens d'une régie publique ?

Celui de l'intérêt général. La création d'une régie publique tend à un meilleur investissement dans les réseaux, à une maîtrise du prix de l'eau, à un contrôle citoyen via la création de comités d'usagers et à une gestion plus écologique de la ressource. L'argent qui rémunère aujourd'hui les actionnaires permettra dans un système public de l'eau de développer une véritable et ambitieuse politique sociale envers les ménages les plus en difficulté : tarification sociale, fourniture d'économiseurs d'eau...

En quoi une régie publique permet la maîtrise des prix ?

En sortant du SEDIF, les communes pourront se fournir chez d'autres opérateurs afin de ne pas être dépendantes d'éventuelles hausses de prix. De plus, si une régie publique est créée, celle-ci s'engagera à acheter de l'eau à des opérateurs mettant en place des politiques vertueuses pour la planète améliorant la vie dans le quartier.

Où et comment voter ?

Consultation du 1^{er} au 19 septembre

Vous pouvez voter en ligne sur grandorlyseinebièvre.fr/votation-citoyenne-eau

Ou sur les points de rencontre avec vos élus

Mar. 31 août : 16-19h, gare RER centre

Mer. 1^{er} septembre : 16h, Cité Colonel-Fabien

Jeu. 2 septembre : 16-19h, gare RER des Ardoines

Vendredi 10 septembre : 16h à 20h, Gymnase Joliot-Curie (Forum des sports)

Samedi 18 septembre matin

Marché du centre-ville de Vitry-sur-Seine

Dimanche 19 septembre matin

9h-12h, marché du 8 mai 1945

et dans tous les quartiers

mardi 14 septembre à partir de 18h lieux à retrouver sur vitry94.fr

Calendrier en cas d'adoption de la régie

Novembre 2020

Neuf villes de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (Ivry, Vitry, Le Kremlin-Bicêtre, Gentilly, Arcueil, Cachan, Fresnes, Chevilly-Larue, Orly) quittent le SEDIF.

Janvier/sept. 2021

Période transitoire durant laquelle le SEDIF assure encore la gestion du service public de l'eau.

Septembre 2021

Consultation de la population « Êtes-vous favorable à la création d'une régie publique de distribution de l'eau potable sur le périmètre de votre commune ? ».

Fin 2021 à Fin 2023

Préparation du service public. Durant ces deux années transitoires, l'eau sera fournie par le SEDIF via Veolia, sous le contrôle des 9 communes.

1^{er} Janvier 2024

Fin de la Délégation de service public (DSP) avec Veolia et mise en place de la régie publique.



Une fresque à la résidence Touraine

Ça y est : les habitant.e.s du quartier Balzac ont choisi l'œuvre qui recouvrira la façade de la résidence Touraine où des travaux de réhabilitation sont en cours. Au printemps dernier, un appel à projet avait été lancé auprès des artistes sélectionnés dans le cadre du concours international de peinture Novembre à Vitry, édition 2020. Chacun d'entre eux pouvait proposer son idée

de fresque pour orner l'une des façades de cette résidence de 9 étages. Afin de présenter les différents projets reçus et organiser le vote via une urne dédiée, des rencontres étaient organisées avec la Semise, la galerie municipale, le centre social Balzac, et le secteur Gestion urbaine de proximité. 300 votes plus tard, c'est finalement le projet abstrait et poétique de l'artiste Diane Benoit du

Rey qui a séduit les habitant.e.s. « Une image lumineuse inspirée des lumières urbaines et des halos naturels pour illuminer, réenchanter le quotidien et reconquérir l'espace public en fédérant les usagers autour de cette œuvre dont chacun peut être l'ambassadeur », dicit l'artiste qui débutera sa mission à partir de l'automne.

Le vélo pour tous

Le plan vélo fait son chemin. Cet été, un webinaire et un diagnostic Go Pro étaient organisés pour permettre aux volontaires d'échanger et de tester des itinéraires cyclables, équipés d'une caméra. Retour d'expérience signé Eric, l'un des participants.

« Les pistes cyclables prévues ne doivent pas être uniquement destinées aux cyclistes actuels. Elles doivent surtout inciter de nouveaux citoyens à oser se mettre au vélo, en dépassant leurs appréhensions, en particulier la peur de l'accident. Une piste peut être considérée comme réussie lorsque des parents osent y faire circuler, avec eux, des enfants de 5 à 10 ans sans craindre que le

moins raté de leur part ne les mette en danger. Je me souviens d'une remarque faite lors du webinaire, où un intervenant disait qu'on n'était pas à Paris, qu'on ne pouvait et ne voulait pas s'en inspirer. Mais ce n'est pas parce que nous sommes Vitriots que nous sommes inférieurs aux Parisiens, que nous sommes incapables d'évoluer vers des circulations plus douces. La façon dont Paris, Grenoble, Nantes, et d'autres villes ont évolué sur les 20 dernières années aurait paru inconcevable il y a une génération. Nous ne devons pas rater cette évolution car cela ne pourra qu'améliorer la qualité de vie dans notre ville et car le dérèglement climatique ne nous laisse pas le choix. »



Sylvain Lefeuvre



Alexbonnemaison.com

Agir ensemble pour une ville propre

Le samedi 18 septembre sera la journée mondiale du nettoyage. Comme chaque année à cette occasion, la ville reconduit l'opération « Mon quartier propre ». Un jour pour se réunir entre voisins et œuvrer ensemble pour l'amélioration du cadre de vie de tous, en participant à des parcours de ramassage citoyen. Deux sont organisés par la ville, rendez-vous à 10h à l'hôtel de ville et au parking du 8-mai-1945. Mais c'est votre implication qui permettra la réussite de l'initiative : avec l'appui logistique de la ville, créez l'événement dans votre quartier, en mobilisant les énergies !

Retrouvez toutes les infos sur vitry94.fr

Projet Ligne rouge

Annoncé dans notre premier numéro, le projet Ligne rouge proposera bientôt à tous de réfléchir à l'évolution de l'avenue du Général-Leclerc, en lien avec la mise en service du tramway et l'arrivée future du métro ligne 15. Cette phase d'expérimentation, d'essais et d'imagination collective se concrétisera au courant du mois de septembre, avec de premiers aménagements tests éphémères. Entre approche artistique et urbanistique, les habitant.e.s sont invité.e.s à joindre leurs idées et leurs compétences de bricoleurs.e.s à celles des étudiant.e.s du DSAA du lycée Chérioux et des lauréat.e.s de l'appel à projet, les artistes du collectif MONSTR, l'urbaniste Simon Goddard et le professeur du DSAA Jérémie Buttin.

Rendez-vous sur place et sur vitry94.fr.

COURS

À votre avis

publication éditée par la ville de Vitry-sur-Seine, 2, av. Youri-Gagarine 94407 Vitry-sur-Seine Cedex 01 46 82 80 00

Directrice de la publication
Fatmata Konaté

Rédaction en chef

Marie-Stéphane Guy
Adeline Chérion

Rédaction

Majda Abdellah
Marie-Stéphane Guy
Naï Asmar

Photographies

Sylvain Lefeuvre

Mise en page

Direction de la Communication

Impression : La Galiote, Groupe Prenant

Votre avis est précieux, vous êtes Vitry !

Retrouvons-nous dès à présent sur la plateforme de participation citoyenne vitriote.



Participationcitoyenne.vitry94.fr